

PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N° 9 – 12

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE NYON

Contribution de 20'000.- pour l'étude d'avant-projet définitif de requalification de la RC1 de Mies à Founex

Responsable : Pierre Stampfli

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Contexte

Le projet de requalification de la RC1 a été élaboré entre 2004 et 2005 entre les communes de Mies, Tannay, Coppet, Founex et le service de la mobilité sous l'impulsion du Conseil régional. Un concept directeur a été approuvé au travers de la signature d'une charte par les partenaires en présence du Chef de département des infrastructures.

Le concept intègre une limitation de vitesses, des mesures antibruit, des voies piétonnes et cyclables, un concept paysager séquencé, des facilitations d'accès aux centres villageois et aux gares CFF, des ouvertures sur le lac et une valorisation des espaces publics qui constituent un ensemble de mesures qui modifieront considérablement l'allure de cette route de près de 5 km de longueur.

Le projet de requalification de la RC1 a été intégré dans le projet d'agglomération franco-valdo-genevois (AFVG) en 2007. Le rapport d'évaluation de l'Office du développement territorial a intégré cette mesure en 2009 en précisant qu'elle est susceptible de bénéficier d'un soutien financier en tranche A (2011-2015).

Le Conseil régional a suggéré aux partenaires de concrétiser ce projet. Pour ce faire un addenda¹ a été réalisé en 2010 et deux séances d'informations publiques ont été organisées à l'attention des habitants des quatre communes et des riverains par la diffusion d'une invitation tout ménage.

2. Le partenariat pour la concrétisation du projet

Les deux premières phases du projet (faisabilité, avant-projet sommaire combiné à la consultation préliminaire de la population) ont été soutenues financièrement par les 4 communes, la région et le service de la mobilité. Une somme totale d'environ CHF 180'000.— a été engagée pour ces phases par les partenaires.

Compte tenu des perspectives de cofinancement de la Confédération, de l'intégration du projet dans l'AFVG, le service des routes (SR) qui a été associé dans l'établissement de l'addenda propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'étude d'avant-projet définitif jusqu'à la réalisation. Près de 85% de la route se situe dans un contexte hors localité. En concertation avec les partenaires, le SR a donc établi en 2011 un cahier des charges et organisé un appel d'offres pour l'avant-projet définitif.

La réalisation du projet est planifiée pour 2013/2014.

¹ Mise à jour du concept 2005, intégration des données 2005-2010, réévaluation du chiffrage par un spécialiste en génie civil

Il faut relever qu'il est prévu à terme de reproduire ce type de démarche pour les autres sections de la RC1 qui traversent notre district de Founex à Perroy.

3. Financement

Le coût total du mandat de l'avant-projet définitif est de CHF 194'130.- Le SR assure une participation à hauteur de CHF 160'021.35.- (soit 82.43%). Le solde de CHF 34'108.65.- est à la charge des collectivités du district.

Compte-tenu de la communication qu'il sera nécessaire de faire sur plan intercommunal/régional la somme à la charge des collectivités du district est arrondie à CHF 40'000.-.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des propositions formulées pour le plan d'investissement régional², Ce projet relève de la famille grise (projet routier structurant d'intérêt régional). Le partage de la charge est de 50% pour la région et 50% pour les communes territoriales, soit une participation de la région de CHF 20'000.- ainsi qu'une participation des quatre communes territoriales concernées à hauteur de CHF 5'000.- chacune (Mies, Tannay, Coppet et Founex).

A ce stade du projet, à l'instar de la pratique des phases précédentes, la répartition entre les communes territoriales se fait sur une base forfaitaire. Elle ne préfigure toutefois pas la répartition finale des charges liées à la réalisation³.

3.1 Inscription du projet dans le plan d'investissement régional

En matière d'investissement régional, le projet s'inscrit donc dans la famille grise des transports individuels motorisés. Le plan d'investissement régional n'étant pas encore approuvé, cette dépense qui correspond à la première étape du projet sera le moment venu transférée dans le plan d'investissement régional.

Plan d'investissement régional

Famille des Transports individuels motorisés : <i>Espace-rue</i> <i>Requalification de la RC1 1^è étape Mies-Founex</i> <i>Montant total estimé : 24 millions</i>				
Phases du projet	Coût total (million CHF)	Participation des tiers	Communes territoriales	Regionyon
Avant-projet définitif Préavis 9-12	0.194	82.4%	8.8%	8.8%

Conclusion

Ce projet de requalification de la RC1 constitue une très bonne illustration de la démarche de travail proposée par le plan d'investissement régional pour la famille des infrastructures routières.

² Note au Conseil intercommunal du 27 septembre 2011

³ La répartition finale entre communes et Etat de Vaud se fera notamment sur la base des règles de la Loi sur les Routes

Il illustre également le rôle du Conseil régional qui a donné les impulsions nécessaires aux différentes phases clé (2005, 2007 et 2009) ; il a assuré la coordination du projet, garanti l'implication des communes et l'information à la population, mobilisé les soutiens financiers de la Confédération et de l'Etat de Vaud, pour ensuite passer le relais au canton de Vaud qui assure désormais ses responsabilités techniques et financières dans la réalisation du projet.

Le Conseil régional est dans cette dernière phase dans une position de facilitateur, son soutien financier est donc proportionné. Il est toutefois important de poursuivre jusqu'à la réalisation cette démarche partenariale qui s'est révélée très efficace pour ce projet.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

vu le préavis du comité de direction N°8-12 relatif à une demande de crédit de CHF 20'000.-

ouï le rapport de la commission ad'hoc,

ouï le rapport de la commission gestion&finances,

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide d'accorder le crédit de CHF 20'000.- pour la participation régionale à l'étude d'avant-projet définitif de la requalification de la RC1 de Mies à Founex

de prélever ce montant sur le compte d'investissement du Conseil régional sur le compte d'investissement, le montant étant amorti en cinq années.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 13 décembre 2011, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Gérald Cretegy

Patrick Freudiger